



Artisans
Pâtisseries Chocolatiers
du Lot

Votre règlement en prélèvement automatique se fera selon l'échéancier suivant :

Échéance	Date prélèvement	Montant
1	26/06/2025	78.50 €
2	18/12/2025	78.50 €

Conformément à votre demande, les prélèvements sont effectués sur votre compte IBAN :

FR76 1780 7008 2445 5218 2110 579

Les identifiants associés aux prélèvements SEPA vous concernant sont :

Nom du créancier : La Maison de L'artisan

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR26ZZZ622282

Référence unique du mandat (RUM) : DEP046A418030

PS : En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui, un nouvel IBAN et une nouvelle autorisation de prélèvement SEPA.